

Hyloris Pharmaceuticals perçoit 1 million € de financement non dilutif de la Région Wallonne

Information réglementée - Liège, Belgique – 08 Juin 2023 - 6PM AM CET - Hyloris Pharmaceuticals SA (Euronext Bruxelles : HYL), une société biopharmaceutique spécialisée qui s'engage à répondre à des besoins médicaux non satisfaits en réinventant des médicaments existants, annonce aujourd'hui que la Région wallonne lui a octroyé 1 million € de financements non dilutifs pour la première partie de développement du HY-083.

La recherche sur le HY-083 vise à offrir une alternative de traitement de la rhinite idiopathique - rhinite sans cause connue comme les allergies ou l'inflammation - une indication pour laquelle il n'existe aujourd'hui aucun traitement fiable. On estime que 7 % de la population adulte présente des symptômes tels que l'écoulement nasal, la congestion nasale ou des crises d'éternuement.

Le financement de l'innovation technologique a été approuvé par M. Willy Borsus, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Agriculture et de l'Aménagement du territoire, en collaboration avec la DG06, le département scientifique de la Région wallonne dédié au soutien des entreprises innovantes ayant leur siège en Wallonie.

Stijn Van Rompay, CEO d'Hyloris, a commenté : *"Nous sommes reconnaissants du soutien de la Région wallonne à la dynamique d'innovation au sein d'Hyloris. Ce financement public sera utilisé avec parcimonie et prudence."*

"Hyloris est basée à Liège depuis plusieurs années. Nous avons récemment procédé à de nombreux recrutements pour étoffer notre équipe de R&D et nous inaugurerons dans quelques mois un laboratoire plus spacieux à Liège. Il est clair que nous souhaitons renforcer notre présence en Région wallonne, par le biais de recrutements et de partenariats avec des entreprises locales offrant une expertise en R&D pharmaceutique et en logistique."

La société a obtenu une subvention non remboursable de 355.429.81 € qui permettra de couvrir jusqu'à 70 % des coûts de recherche encourus pour des activités de R&D telles que la formulation du produit dans notre laboratoire et une étude de biodisponibilité sur des volontaires sains.

Un montant supplémentaire de 677.086.21 € sous la forme d'avances récupérables, qui pourrait couvrir jusqu'à 55 % des dépenses de développement pharmaceutique prédéfinies, telles que des études non cliniques ainsi que la fabrication de lots utilisés dans les essais cliniques. Contrairement à la subvention, l'avance de trésorerie récupérable sera remboursée sur la durée de vie économique prévue du projet.

Le soutien de M. Borsus et de la DG06 permet à Hyloris de progresser dans ses efforts afin d'améliorer les traitements des patients, avec la perspective de futurs partenariats impliquant d'autres entreprises de la Région wallonne.

À propos de la rhinite

La rhinite est définie par la présence d'au moins un des symptômes suivants pendant plus d'une heure par jour : congestion/obstruction nasale, rhinorrhée, éternuements et démangeaisons nasales.



La rhinite chronique peut être divisée en 3 phénotypes : allergique, infectieuse et non allergique/non infectieuse. Pour les rhinites allergiques et infectieuses, il existe des médicaments courants tels que les sprays/comprimés décongestionnants, les antihistaminiques ou les corticostéroïdes.

La rhinite idiopathique est le groupe le plus important au sein du groupe des rhinites non allergiques/non infectieuses. Elle touche environ 7 % de la population totale, ce qui représente environ 19 millions de personnes rien qu'aux États-Unis. 13 % d'entre elles souffrent d'une rhinite idiopathique modérée à sévère, ce qui les conduit à rechercher activement un traitement auprès d'un spécialiste. Les options thérapeutiques actuellement disponibles ne permettent malheureusement pas d'offrir un traitement efficace à l'ensemble de la population de patients.

Ces patients vivent généralement plusieurs années de traitement infructueux, ajoutant frustration et dépenses inutiles aux symptômes médicaux qui nuisent à leur qualité de vie. Un soulagement rapide par le biais d'une administration nasale devrait réduire le coût global du traitement, améliorer la qualité de vie et rendre superflues des procédures chirurgicales potentiellement inefficaces.

À propos de Hyloris Pharmaceuticals

Hyloris est une société biopharmaceutique spécialisée qui identifie et libère le potentiel caché des médicaments existants au profit des patients, des médecins et du système de santé. Hyloris applique son savoir-faire et ses innovations technologiques aux produits pharmaceutiques existants et a constitué un vaste portefeuille breveté de 16 produits à valeur ajoutée, reformulés et réutilisés, qui pourraient offrir des avantages considérables par rapport aux alternatives actuellement disponibles. En dehors de son objectif stratégique principal, la société a également 3 produits génériques à haute barrière en phase de développement et d'enregistrement. Deux produits sont en phase initiale de commercialisation avec des partenaires : Sotalol IV pour le traitement de la fibrillation auriculaire et Maxigesic® IV, un traitement de la douleur postopératoire non opioïde. La stratégie de développement de la société se concentre principalement sur la voie réglementaire 505 (b) 2 de la FDA, qui est spécifiquement conçue pour les produits pharmaceutiques pour lesquels la sécurité et l'efficacité de la molécule ont déjà été établies. Cette voie peut réduire le fardeau clinique requis pour mettre un produit sur le marché, raccourcir considérablement les délais de développement et réduire les coûts et les risques. Hyloris est basé à Liège, en Belgique. Pour plus d'informations, visitez www.hyloris.com et suivez-nous sur [LinkedIn](#).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Stijn Van Rompay, CEO

stijn.vanrompay@hyloris.com

+32 (0)4 346 02 07

Jean-Luc Vandebroek, CFO

jean-luc.vandebroek@hyloris.com

+32 (0)478 27 68 42

Sven Watthy, Investor Relations & Communications manager

Sven.watthy@hyloris.com

+32 (0)499 71 15 29

Clause de non-responsabilité et déclarations prospectives

Hyloris signifie « haut rendement, risque plus faible », qui se rapporte à la voie réglementaire 505 (b) (2) pour l'approbation de produit sur laquelle l'Émetteur se concentre, mais ne concerne en aucun cas ou ne s'applique en aucun cas à un investissement dans les Actions. Certaines déclarations contenues dans ce communiqué de presse sont des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées en utilisant une terminologie prospective, y compris les mots « croit », «



estime », « prévoit », « s'attend », « a l'intention », « peut », « sera », « planifie », « continuer », « en cours », « potentiel », « prévoir », « projeter », « cibler », « rechercher » ou « devrait », et inclure les déclarations que la société fait concernant les résultats escomptés de sa stratégie. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à la performance financière future de la société et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la société, qui peuvent entraîner les résultats réels, les niveaux d'activité, les performances ou les réalisations de la société. La société ou son secteur d'activité diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par tout énoncé prospectif. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

